PRINCIPES FONDAMENTAUX DE GOUVERNANCE URBAINE

Principes fondamentaux de gouvernance urbaine

Principes de la gouvernance?

Dans le domaine du développement urbain, ONU Habitat s'est attaché à élaborer un indice de la gouvernance urbaine, publié en 2003. Il a été proposé près de 25 indicateurs organisés en quatre principes/variables susceptibles de mesurer la gouvernance urbaine :

- L'efficacité et l'efficience ;
- L'équité ;
- La participation ;
- La responsabilité ;

Principes fondamentaux de gouvernance urbaine

ONU HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

Indices de gouvernance urbaine

WORLD URBAN CAMPAIGN

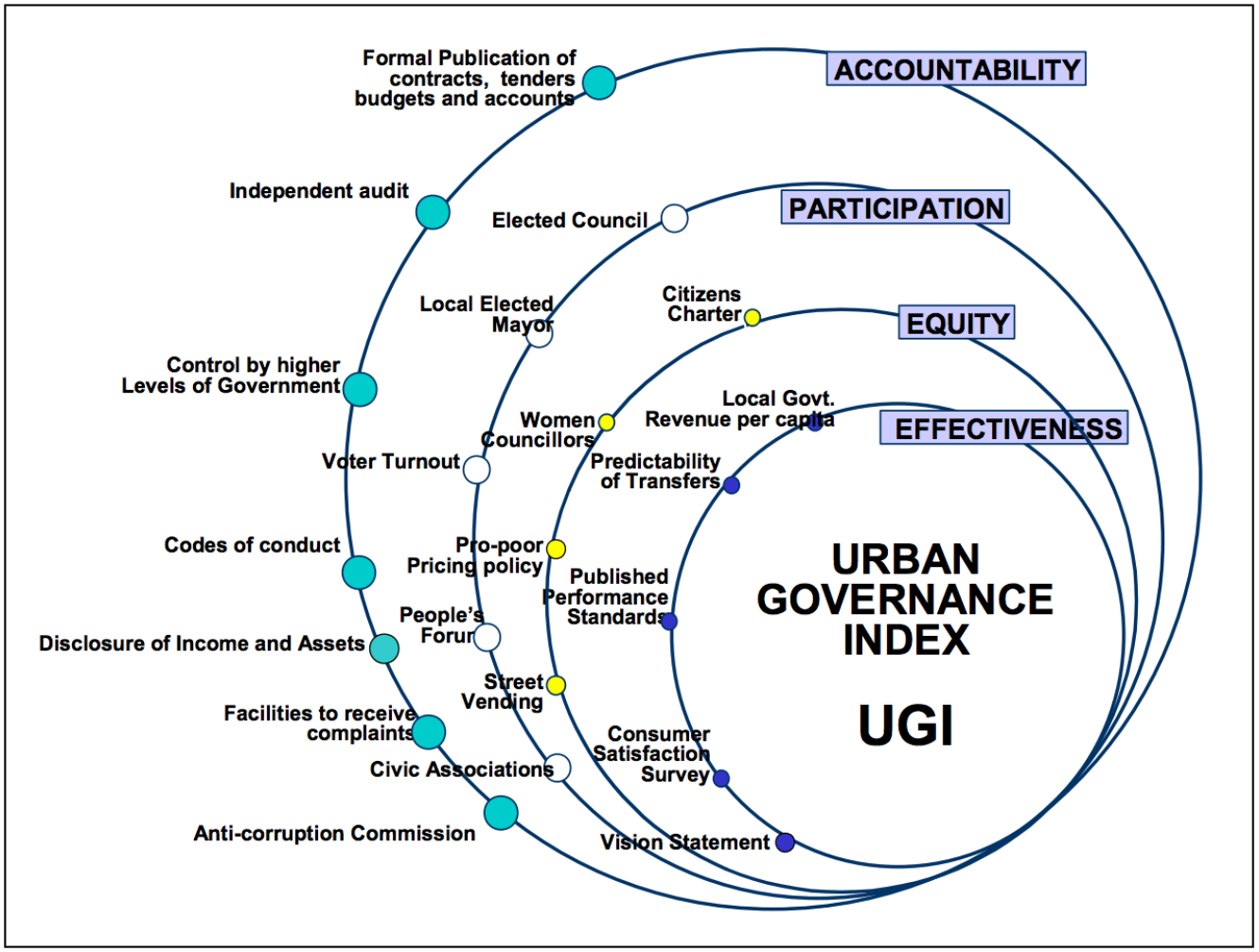

Principes fondamentaux de gouvernance urbaine

Les 12 principes de bonne gouvernance au niveau local et Label européen d'excellence en matière de gouvernance

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Principe 1

Elections conformes au droit, représentation et participation justes

Principe 2

Réactivité

Principe 3

Efficacité et efficience

https://www.coe.int/fr/web/good-governance/12-principles-and-eloge#{%2225565951%22:[]}

Principes fondamentaux de gouvernance urbaine

Les 12 principes de bonne gouvernance au niveau local et Label européen d'excellence en matière de gouvernance

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Principe 4

Ouverture et transparence

Principe 5

Etat de droit

Principe 6

Comportement éthique

https://www.coe.int/fr/web/good-governance/12-principles-and-eloge#{%2225565951%22:[]}

Principes fondamentaux de gouvernance urbaine

Les 12 principes de bonne gouvernance au niveau local et Label européen d'excellence en matière de gouvernance

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Principe 7

Compétences et capacités

Principe 8

Innovation et ouverture d'esprit face au changement

Principe 9

Durabilité et orientation à long terme

https://www.coe.int/fr/web/good-governance/12-principles-and-eloge#{%2225565951%22:[]}

Principes fondamentaux de gouvernance urbaine

Les 12 principes de bonne gouvernance au niveau local et Label européen d'excellence en matière de gouvernance

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Principe 10

Gestion financière saine

Principe 11

Droits de l'Homme, diversité culturelle et cohésion sociale

Principe 12

Obligation de rendre des comptes

https://www.coe.int/fr/web/good-governance/12-principles-and-eloge#{%2225565951%22:[]}

Conceptualisation

Outils de mesures:

Dès qu'on ajoute l'adjectif « bon »: une débat normatif s'impose:

La liste des indicateurs mondiaux de la gouvernance donnée en 2006 par la Banque mondiale est clairement destinée à mesurer les six composantes de la gouvernance :

- **Etre à l'écoute et rendre compte**, qui mesure les droits politiques et les droits de l'homme.
- **Stabilité politique et absence de violence**, qui mesure la probabilité de menaces violentes contre les gouvernements ou de changements violents à leur niveau, y compris le terrorisme.

Conceptualisation

- **Efficacité des pouvoirs publics**, qui mesure la compétence de la bureaucratie et la qualité de la prestation du service public.

- **Qualité de la réglementation**, qui mesure l'incidence de politiques non favorables au marché.

- **État de droit**, qui mesure la qualité de la mise en application des contrats, la police et les tribunaux, y compris l'indépendance du judiciaire, et l'incidence de la criminalité.

- **Maîtrise de la corruption**, qui mesure l'abus de l'autorité publique à des fins de gains personnels, et l'accaparement de l'appareil d'État par les élites. Les quelques 200 pays examinés sous cet angle qui empiète largement sur la sphère

Conceptualisation

L'identification des logiques liées aux dispositifs de gouvernance :

En définitive, il faut se poser la question suivante : quels dispositifs de gouvernance pour quels objectifs ? Leur instauration tend à suivre les logiques suivantes :

1. La logique gestionnaire :

L'approche gestionnaire se révèle être un moyen pour optimiser les ressources publiques et rendre plus efficace l'argent public. Dans cette logique, la gouvernance est fondée sur les discours de la BM et des Nations Unies (indice de "bonne gouvernance", principes d'efficacité, de transparence…)

Conceptualisation

2. La logique sociale :

L'hypothèse qui sous-tend cette vision est que, si on parvient à établir du lien social au plan local, il y aurait là un creuset susceptible de fortifier de la gouvernance et d'en imposer ses mécanismes. ***Ceci se fait souvent au nom du communautaire à partir de projets plutôt que de politiques***

Conceptualisation

3. La logique politique :

les dispositifs de gouvernance sont porteurs de politique, de droit et de démocratie… d'où l'observation de l'établissement de liens entre une ***société civile peu connue et des gouvernements locaux en construction.***

Il y a donc l'affirmation d'une sphère publique non gouvernementale essentielle à la gestion des villes, avec la tentative de ***réconcilier le politique et le gestionnaire au sein du gouvernement de la cité.***

Conceptualisation

L'identification de trois logiques sous-jacentes aux mécanismes de la gouvernance ne signifie pas que ces derniers soient exclusivement à dominance gestionnaire, sociale ou politique, même si ces trois logiques sont présentes dans chaque situation concrète.

Lors d'un projet (ou dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique urbaine), le triangle est déformable : la gouvernance tirera vers l'un ou l'autre des sommets, mais seuls les décideurs (ou ceux qui financent la gouvernance) peuvent décider du contenu et du sens des dispositifs.

Et c'est finalement le degré **d'implicite et d'explicite** dans l'expression des logiques sous-jacentes qui peut faire la différence de performance.